

Le bac à l'épreuve de Parcoursup

Plus encore que l'examen, la plate-forme d'admission dans le supérieur a mobilisé l'attention des candidats

Passe ton bac d'abord!» L'expression, rendue célèbre par le Maurice Pialat à la fin des années 1970, a comme perdu de sa force cette année. Quand bien même la session 2018 du baccalauréat, dont les épreuves reines démarrent lundi 18 juin, mobilise le nombre record de 753 000 candidats, «la tête est ailleurs», témoignent en nombre les lycéens et leurs parents, les yeux rivés sur la plate-forme d'admission dans l'enseignement supérieur au moins autant que sur leurs fiches de révision.

«C'est une drôle de session, reconnaît Hortense, 17 ans, en terminale ES à Amiens (Somme). C'est pas le bac qu'on passe, c'est Parcoursup.» Avec l'une de ses camarades, elles étaient deux sur trente-cinq dans sa classe à avoir obtenu le 22 mai, au premier jour des résultats de Parcoursup, une réponse positive. Faire du droit à la fac d'Amiens satisfait pleinement cette jeune boursière, considérée comme l'une des plus «méritantes» de son établissement, d'après son proviseur, Eric Alexandre. Le lycée Madeleine-Michelis a obtenu pour l'adolescente un parrainage de la part de la fondation de la Légion d'honneur.

«Je suis très fière de son parcours, Hortense n'a pas rencontré de difficultés», raconte sa mère, Frédérique Le Signe. Pourtant, elle n'est pas vraiment sereine, elle a endossé une partie du stress de ses camarades à un moment où ils devraient pouvoir se mobiliser et tout donner pour tourner la page du lycée.

Jérémy a vécu, lui, dix journées en suspens à l'approche du bac. «Avec mes parents, on discutait de ce que j'allais faire si je n'avais rien, on envisageait même un redoublement, ou que je travaille en intérim pendant un an», raconte ce lycéen en bac pro travaux publics

dans la banlieue de Rouen (Seine-Maritime). Grâce à sa conseillère d'orientation, ce bon élève de 18 ans a découvert qu'il était victime du bug informatique qui a touché l'application Parcoursup,

et qu'il était finalement... accepté en BTS. Il aborde désormais le bac en confiance. «Ce sont mes écoles obtenues sur Parcoursup qui me poussent à l'avoir.»

«SANS DROIT À L'ERREUR»

Enzo, 18 ans, est en revanche toujours «coincé sur Parcoursup». Il compte parmi les trente-six lycéens en STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) de son établissement, à Montauban (Tarn-et-Garonne), sans affectation à la mi-juin. Soit près d'un tiers des élèves de la voie technologique du lycée Antoine-Bourdelle, chiffre le proviseur, Philippe Donatien, pour qui les difficultés, «en voie de résolution», se concentrent sur cette filière. En attendant, Enzo ne se voit «nulle part ailleurs» qu'en DUT MMI (métiers du multimédia et de l'internet) à Tarbes. «J'essaie de me concentrer sur le bac, mais tout seul, de chez moi, c'est pas évident», raconte-t-il. Ses réserves sont partagées par ses parents. «Nous, on ne compte pas les jours avant le bac, glisse Virginie Sabia, sa mère. On compte les places gagnées sur la liste d'attente.»

Entre lycéens, jusqu'à la veille de l'examen, la même obsession prévaut. «T'es combien sur la liste? Est-ce que t'as avancé depuis hier? Ce sont des questions quotidiennes entre nous», témoigne Nouar, 18 ans, en terminale S à Stains (Seine-Saint-Denis). Lui a validé un vœu – une licence de sciences sociales à Nanterre –, mais il a «encore plein de copatns qui ont tous les leurs en attente», s'inquiète-t-il.

Le décompte va marquer une pause: du 18 au 26 juin, la machine Parcoursup s'arrête pour, selon l'institution, laisser les lycéens «se concentrer pleinement sur leurs révisions et leurs épreuves», alors que plus de un sur cinq est toujours sans proposition d'orientation.

«On fait des lycéens les acteurs premiers de leur devenir, on les rend ainsi responsables de leurs réussites comme de leurs échecs», observe le sociologue François Dubet. De fait, toutes les réfor-

mes engagées ces derniers mois, du lycée au post-bac, vont en ce sens, en donnant aux jeunes et aux familles la main sur le choix de leur parcours d'orientation – un exercice devant lequel ils ne sont pas tous à égalité. «Pour ceux qui tirent leur épingle du jeu, c'est source de fierté et d'orgueil, reprend M. Dubet, mais de culpabilité pour les autres.»

«C'est la faute du lycéen, sa responsabilité, car ce sont ses notes qui font qu'il n'a pas été sélectionné... Tout cela renvoie au mérite, abonde Elise Tenret, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Paris-Dauphine. Echouer est plus douloureux dans une société qui se dit

«AU NOM DU MÉRITE, ON FAIT FI DES CONDITIONS DANS LESQUELLES CHACUN A ÉTUDIÉ, DES OBSTACLES SURMONTÉS»

ELISE TENRET
sociologue

meritocratique comme la nôtre, c'est la face sombre, la contrepartie du mérite.» Un principe historiquement ancré dans le courant libéral, mais placé au fondement de notre système scolaire, et contre lequel on peut difficilement se rebeller. «Au nom du mérite, on fait fi des conditions dans lesquelles chacun a étudié, des obstacles surmontés, et surtout des inégalités sociales que l'école est impuissante à gommer», défend la sociologue.

Est-ce nouveau pour autant? A écouter les parents, cela s'est aggravé. «L'esprit compétitif que nos enfants doivent développer si jeunes me surprend, témoigne Emmanuelle Alcaraz, parent d'une lycéenne brillante qui présente le bac ES à Orléans. Devoir se battre pour décrocher les meilleures notes, ça fait un monde plus cruel plus tôt.» «Un

monde sans droit à l'erreur, renchérit M^{me} Le Signe, la mère d'Hortense, et sans le droit de rêver. » « Ces jeunes un peu cool, atypiques, pas pressés... ont-ils pour autant démerité ? interroge-t-elle. Ils n'y sont pour rien, ces gamins, si l'institution n'a pas anticipé le baby-boom de l'an 2000 ! C'était à l'Etat de le faire... »

« CANTONNÉ À MON MILIEU »

Leurs enfants ont, eux, comme intériorisé les nouvelles règles du jeu. « Ce système ne me paraît pas injuste », lâche Matteo, en terminale S dans un établissement parisien. « Vu mes notes, mon profil plutôt moyen, c'est normal que je ne sois pas pris dans les BTS que je voulais », affirme l'adolescent, qui s'est assuré une place en fac de sciences mais continue d'espérer une filière sélective. A quelques semaines du bac, Matteo semblait « un peu démotivé »,

selon sa mère, Ségolène Even. « Pour lui, c'était l'après qui comptait. Heureusement, le bac a repris

le dessus ces derniers jours, se réjouit cette graphiste. Je lui ai répété que, même s'il n'avait pas d'affectation, il lui fallait réussir ce rite de passage. »

D'autres ne se sont pas départis de leur indignation. « L'élève méritant, j'y crois plus trop maintenant », reprend Nouar, le lycéen de Stains, qui s'est « contenté » d'une place à l'université de Nanterre. « J'ai l'impression d'être cantonné à la banlieue, à mon milieu », confie-t-il, sans cacher rêver à la Sorbonne ou à Assas, « ces noms prestigieux qui rendraient mes parents si fiers... »

Ces dernières semaines, des voix se sont élevées, parmi les enseignants comme parmi les lycéens, pour épinglez le caractère « discriminant » socialement du système d'entrée dans l'enseignement supérieur et « l'opacité » des nouvelles procédures. « Comment les lycéens ont-ils été sélectionnés ? Est-ce réellement au mérite ou au lancer de dés ? s'interroge Virginie

Sabia, la mère d'Enzo, le lycéen de Montauban. On a le sentiment que leur génération fait encore les frais d'une réforme. Les profs le leur ont d'ailleurs dit clairement tout le long de l'année : ce sont des rats de laboratoire. Ils vont essayer les plâtres... Pas très motivant ! »

A quelques heures du coup d'envoi de l'épreuve de philosophie, l'association Droits des lycéens ne s'inquiétait que de ça : « Pourquoi cacher les algorithmes locaux s'il n'y a rien à cacher ? demandait-elle par voie de communiqué le 15 juin. Il est impératif de rassurer [les lycéens] en assumant la transparence totale du système. »

Cette « transparence » sur les critères de sélection qui leur ont été appliqués permettrait-elle de mieux aborder le baccalauréat ? « A trop s'angoisser sur l'après, il ne faudrait pas oublier que le bac reste un verrou », fait observer Nouar. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI

Plus des trois quarts des élèves sont fixés sur leur orientation

PRÈS DE QUATRE SEMAINES après le début de la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur, Parcoursup marque une pause dans ses réponses aux candidats pendant le baccalauréat, du 18 au 25 juin inclus. Il s'agit de la seule trêve dans ce processus continu, inédit pour les lycéens et étudiants en réorientation qui postulent aux formations du supérieur.

Alors que, le 22 mai, les premiers résultats d'admission avaient provoqué un choc, du fait du nombre de candidats en attente sans aucune proposition – la moitié d'entre eux –, ils sont, à la veille du bac, selon le tableau de bord du ministère en date du dimanche 17 juin, 637 500 à avoir reçu au moins une proposition de formation, soit environ 78,5 % des 812 000 candidats. Le ministère de l'enseignement supérieur s'est félicité, dès le 29 mai, d'avoir atteint, « avec une très forte avance », l'objectif que s'était fixé le ministre,

Frédérique Vidal, soit « deux tiers » des candidats avec une réponse au moment du bac. Ce qui laisse tout de même quelque 174 600 candidats (21,5 %) sans aucune proposition à ce jour.

Un coup d'œil aux chiffres de 2017 permet toutefois de relativiser la « performance » de Parcoursup. L'an dernier,

avant le début du bac, 156 000 candidats étaient sans proposition, soit environ 19 %. Frédérique Vidal parlait alors de « chiffres farmineux » et d'un système « à bout de souffle », profitant de l'occasion pour lancer sa réforme de l'accès à l'enseignement supérieur.

Sous l'ère APB, 81 % des candidats avaient ainsi obtenu une proposition dès l'ouverture de la procédure, le 8 juin. Un ratio que Parcoursup n'a toujours pas atteint : la nouvelle procédure est plus lente que la précédente. En cause, le fait qu'avec Parcoursup les candidats reçoivent une réponse pour chacun de leurs vœux, et qu'ils ont

sept jours pour valider chaque proposition d'admission reçue. Ce sont les désistements des uns qui permettent de libérer des places pour les autres. Alors qu'APB ne donnait à chaque étape qu'une seule réponse aux candidats, la plus haute possible dans la hiérarchie des vœux qu'ils avaient formulés, éliminant automatiquement tous ceux pour lesquels ils étaient moins bien classés.

Bilan possible début septembre

Reste à savoir dans quelle mesure les propositions faites aux candidats les sa-

tisfont. Là encore, la réponse est plus difficile à obtenir avec Parcoursup qu'avec APB. Lors de la première phase en 2017, 49 % des inscrits avaient directement obtenu un « oui » à leur vœu préféré. Rien ne permet de dire ce qu'il en est des 78,5 % de candidats auxquels Parcoursup a aujourd'hui fait au moins une proposition, ces derniers n'ayant pas eu

à classer leurs vœux par ordre de préférence cette année.

Un indicateur permet néanmoins d'avoir une première idée de la situation sur Parcoursup : celui des candidats ayant définitivement accepté un vœu, sans conserver d'autres souhaits où ils étaient sur liste d'attente. Ils étaient ainsi 343 800 le 17 juin, soit 42 % du total des candidats, tandis que 254 300 candidats ont reçu une proposition sans la valider définitivement (31 %). Près de 50 000 candidats ont, de leur côté, quitté la plateforme (dont un quart sans proposition).

Parcoursup ne prendra fin que début septembre, c'est à cette date qu'il sera possible de faire un véritable bilan de la procédure. Faute de hiérarchisation des vœux, la satisfaction des candidats sera difficile à évaluer. Tout comme le stress engendré par une procédure qui les invite à être, jusqu'au bout, acteurs de leur orientation. Et patients. ■

SÉVERIN GRAVELLAU

«C'est la condition d'entrée à l'université»

L'universitaire Pierre Mathiot a été chargé de la réforme du baccalauréat

ENTRETIEN

L'universitaire Pierre Mathiot, chargé d'une mission sur la réforme du baccalauréat, plaide pour que 80% des résultats de l'examen soient pris en compte dans Parcoursup.

Les grandes lignes du « bac réformé » à l'horizon 2021, comme promis par Emmanuel Macron, ont été dévoilées en février. Mais, depuis, le dossier semble enterré. Est-ce le cas ?

Au contraire, le sujet avance. Depuis la présentation de la réforme en conseil des ministres, le 14 février, tous les services autour du ministre de l'éducation sont mis à contribution. La direction générale de l'enseignement scolaire a élaboré des textes réglementaires présentés à la communauté éducative dès la mi-mars ; le Conseil supérieur des programmes a été saisi et travaille, l'objectif étant qu'il rende sa copie avant la fin de l'année civile, pour enclencher la fabrication des manuels.

A brève échéance, à quels changements, à quels débats faut-il s'attendre ?

Il va falloir déterminer comment l'accompagnement à l'orientation (une heure trente prévue pour tous les lycéens, à commencer par ceux de seconde dès 2018) va être déployé, son contenu comme ses moyens. Confier ces modules aux régions, comme cela semble prévu dans la loi Pénicaud, est une option. Il faut voir si c'est une bonne idée. L'éducation nationale doit porter ces heures d'accompagnement, et les établissements d'enseignement supérieur y être associés de près.

Un autre sujet concerne le cadrage des enseignements de spécialités que les lycéens auront à choisir en première et en terminale, à côté de leur tronc commun. S'il est difficile d'imaginer que chaque lycée aura les moyens de proposer toutes les matières, il est important que l'institution garantisse une forme d'équité à tous les lycéens sur le territoire. Le ministre a évoqué en février le fait que les lycées souffrant d'un déficit d'image, les établissements « défavorisés », soient soutenus pour proposer une offre attractive. Cela me semble fondamental. La répartition des enseignements de spécialités sur le territoire est d'autant plus importante que ces matières auront un impact sur les filières d'enseignement supérieur auxquelles pourront ensuite accéder les bacheliers.

Avec Parcoursup, toutes les formations classent les candi-

datés, principalement en fonc-

tion des notes obtenues au lycée. Quel sens peut encore avoir le bac qui arrive après ?

Le bac reste la condition d'entrée à l'université ! Mais oui, la question se pose de redonner du sens au bac, alors qu'on entend déjà les lycéens dire que toute leur vie se joue désormais sur Parcoursup. Avec la réforme, l'essentiel des résultats du baccalauréat pourra être pris en compte dans Parcoursup et je crois que cela contribuera à la fois à redonner du sens au bac et à aider les établissements d'enseignement supérieur à prendre leurs décisions. Je pense que l'on peut viser la prise en compte de 80% des résultats du bac dans Parcoursup. L'arbitrage doit intervenir d'ici à 2021.

Cette réforme du bac fait la part belle au contrôle continu...

L'intégration du bac dans Parcoursup concerne bien sûr la partie évaluée en contrôle continu – 30% de la note reposera sur des évaluations en cours d'année dans les établissements, 10% sur les bulletins de notes des élèves. Mais rien n'exclut de tenir compte aussi des épreuves finales. Certes, pas la philosophie et le grand oral, évalués en toute fin d'année. En revanche, pour les deux épreuves de spécialité, organisées au début du mois de mai, c'est tout à fait envisageable. Cela permettrait en plus d'objectiver le travail des commissions universitaires d'examen des dossiers des candidats, qui se sont retrouvées parfois en difficulté, cette année, pour établir leurs critères.

Comment surmonter les problèmes de calendrier ?

Il faudra bien entendu évaluer le fonctionnement de Parcoursup cette année et regarder ce qui peut être amélioré. Nous avons un peu de temps devant nous. Une piste à partir de 2021 pourrait être de faire commencer un peu plus tard le processus d'admission sur Parcoursup. Cela suppose de resserrer le calendrier d'admission, par exemple en raccourcissant les délais de réponse laissés aux candidats durant la procédure, notamment au début.

On pourrait aussi rétablir la hiérarchisation des vœux des lycéens, en leur demandant par exemple d'identifier trois choix prioritaires parmi leurs dix vœux, dans lesquels ils pourraient ensuite être affectés de manière plus automatique, donc plus rapide. Cette année, ce sont, me semble-t-il, ces listes d'attente généralisées qui ralentissent le mécanisme d'affectation. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI

LES CHIFFRES

753 148

C'est le nombre de candidats – soit une hausse de 5% par rapport à 2017 – qui participent à la session 2018 du baccalauréat. L'augmentation est surtout portée par les effectifs des voies générale et technologique. Plus de la moitié des candidats (53%) présentent le bac général, 26% le professionnel et 21% le bac technologique.

19 000

C'est le nombre de places supplémentaires dans l'enseignement supérieur qui sont déjà financées, d'après le ministère de l'enseignement supérieur. Celui-ci s'est engagé à ouvrir d'autres places, selon les besoins ; des annonces sont attendues fin juin.

4 635

C'est le nombre de centres d'examen, en France et dans 92 pays étrangers, qui vont accueillir les épreuves toute cette semaine. Au total, 2 900 sujets (ceux « de secours » compris) ont été élaborés ; environ 4 millions de copies seront corrigées.

174 331

C'est le nombre d'enseignants qui vont prendre part aux corrections. Ils sont rémunérés 5 euros la copie et 9,60 euros l'heure pour les oraux.

80

C'est, en euros, le coût moyen de chaque candidat en 2018.

Le dispositif des « meilleurs bacheliers » élargi aux filières universitaires

A nouveau gouvernement, nouvelles règles. Le dispositif des « meilleurs bacheliers », créé sous la gauche pour offrir une deuxième chance dans l'enseignement supérieur aux lycéens méritants (ceux qui, au baccalauréat, décrochent les meilleures notes dans la limite de 10% des admis par lycée et par filière), est élargi pour cette session 2018. « Les meilleurs bacheliers de chaque lycée bénéficient d'un accès prioritaire dans les formations sélectives et non sélectives du premier cycle de l'enseignement supérieur », peut-on lire dans un projet de décret présenté aux syndicats, lundi 18 juin, et qui en précise les modalités. Les licences universitaires s'ajoutent cette année aux filières sélectives, les seules à être concernées jusqu'ici. Une évolution gravée dans le marbre de la loi orientation et réussite des étudiants (ORE, mars 2018). En 2017, un millier de jeunes – dont plus de 400 issus de la voie professionnelle – ont profité de ce dispositif.

Parcoursup envoie un signal négatif à la jeunesse

Pour la philosophe Monique Canto-Sperber, Parcoursup ne répond qu'aux besoins des meilleurs élèves et abandonne les autres aux filières dans lesquelles il reste des places. L'algorithme doit donc être repensé, et le premier trimestre universitaire organisé de manière à en faire un moment d'orientation

Par **MONIQUE CANTO-SPERBER**

La France est l'un des rares pays où la plupart des lycéens qui ont obtenu les meilleures notes dans le secondaire ne cherchent pas à être admis dans les universités, sauf pour y étudier le droit et la médecine. A cette particularité s'ajoute le fait que les universités connaissent un taux d'échec élevé dans le premier cycle (plus de 60 % des étudiants ne parviennent pas à obtenir leur diplôme de licence en trois ans), alors même que leurs cycles de master et leurs laboratoires de recherche jouissent souvent d'une réputation internationale. L'orientation à l'entrée de l'université et l'organisation des premiers cycles sont, de l'avis général, les principaux moyens de remédier à ces anomalies.

Parcoursup a eu le mérite de proposer un dispositif d'orientation nouveau qui regroupe une très grande partie des filières et prétend assurer la réussite des étudiants qui choisissent d'entrer à l'université. Son principe est en partie emprunté aux modes d'admission dans les filières sélectives (classes préparatoires, BTS, DUT) : les dossiers des lycéens sont répartis entre les formations conformes à leurs vœux, exprimés grâce à un algorithme d'affectation, et ne sont retenus que ceux qui, après examen, paraissent correspondre aux exigences de la formation concernée (une liste complémentaire est établie en cas de désistements ultérieurs).

Cette manière de faire est bien adaptée à ces filières soucieuses de sélectionner les candidats ayant les meilleures chances de réussite. Mais l'appliquer à l'université était risqué. D'abord, parce que le nombre de vœux émis en faveur des filières universitaires est bien plus élevé – 800 000 environ –, ce qui entraîne, pour certaines d'entre elles, une disproportion colossale entre les demandes et les places (3 000 demandes pour 80 places en sciences de l'éducation à Paris-Descartes, 14 000 pour 600 places en droit à Paris-I, 5 277 pour 585 places en Staps à Montpellier). Ensuite, parce que, contrairement à ce qui se passe dans les filières sélectives, l'étudiant refusé dans un cursus universitaire devra pour finir être admis dans un autre, tout bachelier ayant, de droit, accès à l'université. Enfin, parce que cette nouvelle procédure est bien une forme de sélection, mais qui ne concerne pas l'université en général, seulement les filières réputées être les meilleures, bien plus nombreuses que les licences sélectives aujourd'hui autorisées (environ 13 % des licences).

Parcoursup a également contribué à faire accepter l'idée que, si tous les bacheliers peuvent accéder à l'ensei-

gnement supérieur, tous ne peuvent pas y réussir d'emblée. Par là, ce dispositif tranche avec les modes d'affectation antérieurs, fondés sur la fiction qu'on

peut dissocier conditions d'admission dans une formation et chances réelles de réussite. La procédure utilisée les années précédentes (APB) était assez caricaturale à cet égard, puisque les demandes des candidats, formulées en classant 20 vœux, étaient adressées aux filières concernées grâce à un algorithme qui ne retenait que l'académie d'origine, l'ordre des vœux et la situation de famille, aucun élément permettant d'apprécier les acquis scolaires n'y figurant. Si bien que là où les demandes étaient plus nombreuses que les places offertes (surtout en droit, en médecine, en psychologie, en Staps), il était nécessaire de recourir au tirage au sort.

DÉSOLANT

Avec tous ses défauts, APB n'était cependant rien d'autre qu'un algorithme d'affectation, aux critères prédéfinis, où toutes les filières étaient considérées comme égales (à l'exception des quelques licences sélectives). Parcoursup, par contraste, ne pourra jamais rendre ses critères explicites (les universités étant libres de classer les étudiants comme elles l'estiment juste, sans qu'on sache si le souci de diversité sociale, au-delà du quota imposé d'étudiants boursiers, a influencé – ou pas – un classement d'abord fondé, en général, sur les résultats scolaires ; sans qu'on sache non plus ce qu'elles ont fait avec les milliers de candidats, plus ou moins ex aequo, qui restaient à répartir après que les meilleurs ont été pris et les moins bons placés en queue de liste). Surtout, ce nouveau système a permis de révéler la hiérarchie jusque-là implicite entre les filières universitaires.

En dépit de ses promesses initiales, Parcoursup ne tardera pas à apparaître comme un dispositif d'orientation peu apte à assurer la réussite du plus grand nombre d'étudiants ; il se limitera à assurer celle des candidats qui ont déjà le plus de chances de réussir. Que ces bons étudiants fassent leurs études dans des groupes de niveau homogène n'a rien d'illégitime ; c'est même la condition pour que les cursus universitaires attirent les lycéens les plus brillants, qui s'orientent aujourd'hui vers les classes préparatoires. Mais il est désolant que les candidats qui ont eu un parcours scolaire moins régulier ne disposent pas eux aussi des meilleures offres de formation. Lorsque la procédure Parcoursup sera close, ces derniers ne se retrouveront pas dans les filières les plus adaptées pour eux, mais dans celles où il restera des places, alors qu'ils devraient rejoindre celles où ils

pourraient bénéficier de modules de formations complémentaires et d'un suivi individualisé les préparant à réussir leurs études. Parcoursup n'apporte donc qu'une partie de solution (pour les meilleurs étudiants) à un problème qui n'est lui-même posé qu'à moitié, puisque l'orientation y est, pour finir,

dissociée de la formation.

L'ambition affichée par Parcoursup fut ainsi confrontée aux ratés prévisibles d'un dispositif d'abord conçu pour laisser le plus grand nombre de choix, et le plus longtemps possible, aux meilleurs candidats. La décision de ne pas demander aux lycéens de hiérarchiser leurs vœux en témoigne. Un bon élève, venant d'un établissement réputé, ayant reçu un composé de « oui » et de « en attente », disposait de quelques jours pour faire le choix d'une filière, libérant ainsi les autres places où il avait été accepté, mais il pouvait conserver les « en attente » s'ils concernaient les filières qu'il préférerait, et cela jusqu'au 6 septembre. Le maintien de ces possibilités fait que les candidats en bout de liste, qui n'ont que des « non » et des « en attente », n'ont, quant à eux, d'autre choix que de patienter.

ÉVALUER EN SITUATION

Les lycéens des sections technologiques et professionnelles sont surreprésentés dans ce groupe. Ils ont le plus souvent reçu une série de « non » à leurs vœux pour des BTS ou pour l'enseignement technologique, où ils étaient en concurrence avec des bacheliers des filières générales. Si les vœux des candidats avaient été hiérarchisés, une réponse positive aurait d'emblée libéré automatiquement toutes les autres places, rendant l'ensemble du système plus réactif.

C'est là un défaut de conception, et surtout une faute d'appréciation quant

CE NOUVEAU SYSTÈME A MIS EN PLEINE LUMIÈRE LA HIÉRARCHIE IMPLICITE ENTRE LES FILIÈRES UNIVERSITAIRES

à un message à adresser à la jeunesse. Car tous les lycéens, même ceux qui n'ont pas eu une scolarité brillante, considèrent l'orientation dans l'enseignement supérieur comme un moment important de leur vie avec, à la clé, le choix d'une formation qui décidera en partie de leur avenir professionnel ; ils y voient aussi l'espoir d'une seconde chance que leur donneraient des conditions d'études différentes (n'oublions pas que la plupart des candidats les plus mal classés viennent de milieux défavorisés, et sont souvent les premiers de leur famille à accéder au baccalauréat). Au lieu de quoi, beaucoup retiendront de l'année 2018 le sentiment déplaisant qu'il n'y a pas de place pour eux, sinon celle laissée par d'autres, sans qu'on leur explique ce qui ne va pas dans leur candidature et comment y remédier.

Surtout, une stratégie d'orientation n'a de sens que pour servir une politique de formation capable de répondre aux besoins des étudiants. J'ai défendu dans un ouvrage récent une proposition qui pourrait reposer sur un algorithme d'affectation que plusieurs chercheurs ont décrit dans ces colonnes, et présenté dans une publication de Terra Nova (vœux hiérarchisés, affectation qui optimise l'adéquation entre les demandes et les offres,

et commission finale pour résoudre, au cas par cas, les déséquilibres entre les fillères). Mais elle consisterait surtout en un premier trimestre universitaire, conçu comme un dispositif de révélation d'informations permettant aux enseignants d'évaluer en situa-

tion les chances de réussite des étudiants, et en particulier s'ils peuvent poursuivre d'emblée leur cursus universitaire ou s'ils doivent suivre d'abord des formations complémentaires, voire se réorienter. Une séquence de ce type permettrait à tous les étudiants de mieux comprendre les exigences universitaires.

Que les bacheliers soient nombreux à vouloir rejoindre l'enseignement supérieur est une chance, non un problème. Une orientation réussie, y compris dans l'enseignement supérieur technique, aux capacités d'accueil trop limitées et aux propositions de formation peu lisibles car non reliées à des compétences précises, est à considérer comme un enjeu national, qui donne un avenir à la jeunesse et

représente un atout pour la prospérité économique future.

Elle permettrait également aux universités de mettre en valeur la qualité de leurs cursus et leur spécificité: ouverture à la recherche et souci d'accueillir une diversité de talents. Lorsque la qualité des premiers cycles universitaires sera devenue une évidence pour tous, les anomalies que j'évoquais plus haut seront définitivement derrière nous. ■

Monique Canto-Sperber est directrice de recherche au CNRS. Elle est notamment l'auteure de « L'Oligarchie de l'excellence. Les meilleures études pour le plus grand nombre » (PUF, 2017)